

# **PROCÈS-VERBAL RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 20 MARS 2026 à 20 H 00**

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie le vendredi 20 mars 2026 à 20 H 00, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GIRAUD, doyen, puis de Monsieur Jean FAYOLLE, Maire.

Présents : Jean FAYOLLE, Pierre LOPEZ, Patricia GUILLERMIN, Julien BUISSON, Virginie DERAMECOURT, Jean-Paul GIRAUD, Jacky LARDET, Béatrice RAOU, Christian ALLOIN, Véronique BARBERET, Isabelle DEVIS, Sandrine CORNIL, Delphine FAURE, Frédéric ROZIER, Julien DUPERRET, Priscilla RIZZATO, Alexandre POULAIN.

Absents : Olivier MOTTE (pouvoir à P. LOPEZ), Séverine SENDRA (pouvoir à V. DERAMECOURT).

Nombre de membres en exercice	19	Nombre de membres absents	2
<b>Quorum</b>	<b>10</b>	<b>Nombre de membres présents</b>	<b>17</b>

Madame Véronique BARBERET a été élue secrétaire de séance.

## **ORDRE DU JOUR :**

- **Installation du Conseil Municipal,**
- **Élection du Maire,**
- **Fixation du nombre d'Adjoints,**
- **Élection des Adjoints,**
- **Lecture de la charte de l'élu local,**
- **Indemnités des Adjoints et Conseiller(s) municipal(aux) délégué(s),**
- **Décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation,**
- **Questions sur les comptes-rendus transmis et retour sur les représentations de la municipalité dans les associations,**
- **Questions diverses.**

=+ =+ =+ =+ =+ =+ =+ =+ =+ =+ =+

Le procès-verbal de la réunion de Conseil du 6 mars 2026 est approuvé à la majorité (1 abstention) et sera signé en fin de séance par le Maire et la secrétaire de séance.

## **INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **ÉLECTION DU MAIRE**

## **FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

## **ÉLECTION DES ADJOINTS**

*Voir ces points de l'ordre du jour dans le Procès-verbal de l'élection du Maire et des Adjoints*

## **LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL**

Conformément à l'article L 2121-7 du Code Générale des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture de la charte de l'élu local.

## **INDEMNITÉS DES ADJOINTS ET CONSEILLER(S) MUNICIPAL(AUX) DÉLÉGUÉ(S)**

Monsieur le Maire propose au Conseil que le montant des indemnités soient fixées en pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique, au taux maximum pour les Adjointes, soit 21,38 %.

Il précise que les conseillers municipaux délégués ne sont pas désignés par le Conseil Municipal. En revanche, c'est le Conseil Municipal qui fixe les indemnités attribuées à ces personnes. Il indique qu'il a prévu la nomination d'un conseiller municipal délégué : Monsieur Jean-Paul GIRAUD. Aussi, il propose de lui attribuer 10,69 % de l'indice brut terminal de la fonction publique. Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

## **DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DÉLÉGATION**

Une Déclaration d'Intention d'Aliéner a été reçue depuis la précédente réunion de Conseil, qui concernait les parcelles A 1255, hameau du Rodon. Il a été décidé le 13 mars 2026 de ne pas exercer le droit de préemption urbain.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Les prochaines réunions de Conseil Municipal devraient avoir lieu mardi 21 avril 2026 pour les commissions et délégations, le vendredi 29 mai 2026, le mardi 23 juin 2026 et le vendredi 17 juillet 2026. Une réunion d'information du Conseil aura lieu en présence de l'assistant maîtrise d'ouvrage (AMO) et du cabinet d'architectes, pour présenter le projet de rénovation énergétique et d'extension de la Salle Polyvalente, le 10 avril 2026 à 20 H, ou bien le 17 avril si l'AMO n'était pas disponible à la date précitée.
- Monsieur ALLOIN souhaiterait l'envoi de la liste des commissions à pourvoir et des représentations extérieures.
- À la demande de Monsieur POULAIN, une présentation orale sommaire du personnel communal est réalisée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 20.

Le Maire,  
Jean FAYOLLE

La secrétaire de séance,  
Véronique BARBERET